



*114*  
*und die Verhandlung mit Verh...*  
*Sach. bz - Louye...*  
*29. VIII*  
Berne, le 28 août 1958  
*Mit Herrn Botschafter*  
*Zehnder besprochen.*  
*Hu*

o.314.3. - JR/ts  
ad N/Bo

an	<i>Hu</i>				a/a
Datum	<i>29.8.58</i>				
Visa	<i>Hu</i>				<i>Hu</i>
EPD	29.8.58	15			
<i>19.10.11 R. (5)</i>					

Au Secrétariat général de la  
Fondation PRO HELVETIA,  
Hirschengraben 22,  
Zurich.

Monsieur le Secrétaire général,

Par les lignes du 20 août, vous avez bien voulu nous transmettre une communication de l'Association pour les relations culturelles entre la Suisse et l'URSS, concernant d'une part la création, à Moscou, d'une société parallèle et, d'autre part, l'envoi dans ce pays d'une documentation culturelle concernant la Suisse. Nous avons examiné votre communication avec la Division des affaires politiques de notre Département, ainsi qu'avec M. l'Ambassadeur Zehnder, qui est actuellement en Suisse.

En ce qui concerne le premier point, nous ne saurions éviter la création de la société envisagée, cette formule ayant été acceptée par tous les Etats occidentaux. M. Zehnder veillera à ce que ses services suivent l'activité de cette association.

Pour ce qui est de la deuxième question, nous n'avons aucune objection à l'envoi de matériel culturel en Union soviétique: comme vous le suggérez vous-même, il sera préférable que cette remise ait lieu par le canal de notre représentation diplomatique à Moscou. Vous pourriez, si vous le jugez bon, expliquer à vos correspondants de la Société Suisse / URSS, que cette voie est choisie pour assurer un plus rapide acheminement du matériel à destination.

Nous vous remercions de nous avoir entretenus de cette affaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL  
Organisations Internationales  
p. o.

*Vorsicht hätte man auch der SW Helvetia im weiteren Verkehr mit der Vereinigung anempfehlen sollen*